

|              |        |    |
|--------------|--------|----|
| 6.00 crédits | 30.0 h | Q1 |
|--------------|--------|----|

|   |  |
|---|--|
| Enseignants                                 | Moyson Stéphane ;  |
| Langue d'enseignement                       | Français   |
| Lieu du cours                               | Mons   |
| Thèmes abordés                              | <p>Ce cours a pour objectif de doter les étudiant-e-s de connaissances et compétences approfondies, critiques et réflexives en matière de gestion des organisations publiques. Ce faisant, il vise à leur permettre de percevoir, d'analyser et de piloter le changement et l'innovation des organisations et politiques publiques.</p> <p>Un ensemble d'enjeux contemporains sont d'abord abordés. Ils sont organisés autour du parcours des agents: le recrutement, l'intégration, la carrière et la fin de carrière. Un focus est ensuite placé sur la gestion de projets: un mode de gestion devenu aujourd'hui central dans de nombreuses organisations publiques.</p>  |
| Acquis d'apprentissage                      |  |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>Les connaissances des étudiant-e-s sont évaluées à partir:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'un examen écrit composé de questions conceptuelles et d'études de cas portant sur la matière vue lors des séances. L'examen est réalisé à titre individuel.</li> <li>• D'une fiche-projet rédigée dans le cadre d'une mission de consultance pour une ou plusieurs organisations publiques. La fiche-projet est réalisée par groupe.</li> </ul>   |
| Méthodes d'enseignement                     | <p>Le cours s'appuie, d'une part, sur des exposés magistraux en séance ponctués d'échanges ainsi que d'interactions avec des experts.</p> <p>La participation au cours implique, d'autre part, la rédaction d'une fiche-projet développée à partir d'interactions avec des acteurs de terrain et du feedback de l'enseignant et/ou d'experts.</p>  |
| Contenu                                     | <p>Le cours s'adresse aux futur-e-s spécialistes des organisations publiques ainsi qu'aux nombreux-ses étudiant-e-s appelé-e-s à y exercer des responsabilités managériales. Il expose d'abord les fondements théoriques du management public. Il présente un ensemble de problèmes majeurs en lien avec la gestion des ressources humaines auxquels sont confronté-e-s les gestionnaires des organisations publiques et exerce les étudiant-e-s à leur analyse et à leur résolution. Le contenu du cours, couvrant les niveaux individuel, organisationnel et (inter)national, est organisé autour de la carrière des agents publics: l'arrivée (par ex. méthodes de recrutement, écoles nationales d'administration publique, le recrutement inclusif, l'intégration des nouvelles recrues, la motivation pour le service public, les taux de rétention ou de rotation etc.); la carrière (par ex. la mobilité, les effets des crises, le management basé sur les performances, la gestion du leadership, les systèmes de travail hautement performants ou les compétences susceptibles d'y conduire etc.); la fin de carrière (par ex. les pensions, le futur de la fonction publique etc.).</p> <p>Le cours se concentre par ailleurs sur les principes et les pratiques de la gestion de projet en secteur public. Par opposition aux opérations du quotidien (par ex. offrir un service public ou réaliser un recrutement), un projet « consiste généralement en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées comportant des dates de début et de fin, conforme à des exigences spécifiques, incluant les contraintes de délais, de coûts et de ressources » (Norme ISO 10006-2017). Historiquement, la gestion par projet a répondu à des ambitions industrielles et techniques dans des contextes caractérisés par la limitation des ressources, ainsi que par les risques d'échec (par ex. la construction d'une nouvelle infrastructure ferroviaire). Il s'agit aujourd'hui d'une discipline scientifique à part entière, caractérisée par des connaissances et des pratiques stabilisées, ainsi que par une communauté et des associations professionnelles. Cela dit, on attend de la plupart des cadres d'être à tout le moins familiarisé-e-s avec cette modalité de management organisationnel. C'est particulièrement vrai en secteur public dans lequel, au surplus, la gestion par projet soulève des défis réglementaires, institutionnels, budgétaires, comptables et politiques tout particuliers. Par exemple, elle suppose de faire concourir à la réalisation d'objectifs communs un ensemble des collaborateurs issus de différents départements, remettant alors en question le principe d'organisation hiérarchique sur lequel la plupart des administrations et des organisations publiques continuent de s'appuyer. Ces défis supposent le développement de modèles et de pratiques spécifiques.</p> |
| Ressources en ligne                         | Des éléments pertinents pour l'unité d'enseignement peuvent être disponibles sur le <i>Student Corner</i> .  |
| Faculté ou entité en charge:                | PSAD   |

| <b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b> |        |         |           |   |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme  | Sigle  | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage  |
| Master [120] en administration publique (horaire décalé)                 | APHM2M | 6       |           |  |